



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

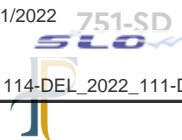
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le

ID : 091-219102860-20221114-DEL_2022_111-DE



FINANCES PUBLIQUES

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE GRIGNY
4-6 RUE GABRIEL PERI
91350 GRIGNY**

**Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de GRIGNY**
4-6 rue Gabriel Péri
91350 GRIGNY
Téléphone : 01 69 43 38 38
Mél. : t091034@dgfip,finances,gouv,fr

**MONSIEUR LE MAIRE
19 ROUTE DE CORBEIL
91350 GRIGNY**

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : lundi mardi jeudi
vendredi de 9h à 12 h
Réception : (avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Isabelle SABELLICO
Téléphone : 01 69 43 94 31
Réf. :

Grigny, le 18 octobre 2022

Objet : Présentation en non-valeur – Budget Ville

Monsieur le Maire

Vous trouverez ci-joint la liste concernant les demandes d'admission en non-valeur des titres irrécouvrables en raison principalement de l'insolvabilité des débiteurs malgré les poursuites mises en œuvre par la trésorerie. L'admission en non valeur n'empêche nullement un recouvrement ultérieur si le redevable revenait à « une meilleure fortune »,

Le montant de cette liste s'élève à 28 491,56€

Cette demande devra être soumise à délibération du conseil municipal,

L'admission en non-valeur donnera lieu à l'émission d'un mandat à l'article 6541 « créances admises en non-valeur ».

Je vous transmets également la liste des créances éteintes qui s'élève à 4 087,25 € suite à jugements de clôture pour insuffisance d'actif. Le mandat correspondant devra être émis sur l'article 6542 « créances éteintes ».

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La comptable publique

Isabelle SABELLICO